

L'Indice de sécurité personnelle 2003

par le Conseil canadien de développement social

Document d'information – Introduction

Qu'est-ce que l'ISP?

L'ISP est un moyen de mesurer les variations annuelles dans la sécurité des Canadiens en fonction de trois critères principaux :

- la sécurité économique, au sens large de sécurité financière et d'emploi;
- la sécurité en matière de santé, au sens de protection contre les risques de maladies et de blessures;
- et la sécurité physique, au sens de se sentir à l'abri des crimes violents et du vol.

L'ISP mesure les variations tant des données statistiques que de la perception des gens à l'égard de leur sécurité personnelle. C'est un outil servant à mesurer le bien-être, et qui est unique en ce qu'il combine des indicateurs à la fois objectifs *et* subjectifs. L'indice des données, qui s'appuie sur plusieurs bases de données de Statistique Canada, sert à mesurer les variations des résultats «réels» liés à la sécurité personnelle, comme le niveau du revenu et des dettes, le taux de criminalité et les problèmes de santé. L'indice de perception est basé sur les réponses à un sondage national, mené par les Associés de recherche EKOS, qui a demandé à plus de 3 000 Canadiens d'évaluer plusieurs facteurs touchant leur sécurité personnelle. Cette année, le sondage a été effectué en janvier et février 2003.

Pourquoi a-t-il été créé?

L'ISP a initialement été développé par le Conseil canadien de développement social (CCDS) avec le soutien du Bureau d'assurance du Canada, le ministère du Patrimoine canadien, les Associés de recherche EKOS, Santé Canada, le Congrès du travail du Canada et Développement des ressources humaines Canada. Le but est de fournir une vue d'ensemble des différents facteurs qui ont des répercussions sur la sécurité des Canadiens, et de déterminer si la sécurité personnelle des Canadiens s'améliore en général ou se détériore.

Une revue sur cinq ans

Étant donné que c'est la cinquième année que nous calculons l'Indice de sécurité personnelle (ISP), le document de l'ISP de cette année comprend aussi une revue des tendances sur cinq ans des statistiques à niveau national et présente les points saillants des variations de la perception des Canadiens de 1998 à 2002.

Document d'information - La sécurité économique – ISP 2003

La sécurité économique correspond à un niveau de vie assuré et stable qui fournit aux individus et aux familles le niveau nécessaire de ressources pour pouvoir participer économiquement, politiquement, socialement, culturellement, et avec dignité, à la vie de leur communauté. La sécurité va au-delà de la simple survie physique et comprend un niveau de ressources qui favorise l'insertion sociale.

D'après les statistiques, la sécurité économique a augmenté en 2002, en partie grâce à une hausse des revenus disponibles. L'indice de perception sur la sécurité économique a aussi légèrement augmenté, à cause de la perception accrue de sécurité d'emploi, bien que tous les autres indicateurs de perception aient diminué en 2002.

DONNÉES :

- L'économie canadienne en 2002 a connu une bonne année après avoir subi un léger ralentissement l'année antérieure. Le PIB au Canada s'est accru de 3,4% et les emplois ont connu une hausse de 2,2% – dépassant les autres nations du G-7.
- Le taux national de chômage a augmenté à 7,7% en 2002. Bien que n'étant plus aussi bas qu'en 2000 (6,8%) et en 2001 (7,2%), il est resté plus bas qu'il ne l'était cinq ans plus tôt en 1998 (8,3%).
- Les chômeurs à long terme représentaient 5,2% du nombre total de chômeurs canadiens en 2002, une baisse par rapport à 9,6% en 1998.
- Le taux de chômage chez les jeunes (15 à 24 ans) a enregistré une hausse, passant de 12,8 % en 2001 à 13,6% en 2002, ce qui est toujours un niveau beaucoup trop élevé. Ce taux a augmenté pendant deux années consécutives, même s'il était plus bas que le record de 15,1% enregistré en 1998.
- Le taux de participation à la main d'oeuvre a légèrement augmenté de 66,0% à 66,95% en 2002. Cet indicateur a augmenté continuellement au cours de la période de cinq ans depuis 1998.
- Le revenu personnel disponible des Canadiens a aussi augmenté. En 2002, le revenu disponible moyen était de 20 343 \$ – c'est-à-dire que les Canadiens avaient dans les 300 \$ de plus dans leurs poches qu'en 2001.
- Le taux national de pauvreté a diminué, passant de 15,8% en 1999 à 14,7% en 2000, la dernière année pour laquelle nous disposons de statistiques. Le taux de pauvreté infantile a également diminué au cours de cette période, de 18% à 16,5%, la quatrième baisse consécutive. Même si ces deux tendances représentent un progrès apprécié, les pourcentages sont encore plus élevés que ceux de 1989, année où le taux national de pauvreté était de 14,0% et le taux de pauvreté infantile de 15,2%. [La pauvreté est mesurée en fonction des seuils de faible revenu (SFR) avant impôts de Statistique Canada et provient de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu].

PERCEPTION: Les Canadiens pensent-ils que leur revenu est suffisant pour subvenir à leurs besoins essentiels?

La définition de besoins essentiels par les personnes interrogées comprend la nourriture, le logement, les vêtements, ainsi que la possibilité de payer une voiture d'occasion, des vacances modestes et l'éducation postsecondaire des enfants. Elle comprend aussi la possibilité pour la famille de participer à des activités communautaires et sociales.

- Au cours des cinq dernières années, les Canadiens se sont montrés de moins en moins satisfaits concernant le niveau de leur revenu pour subvenir à leurs besoins essentiels. Tandis qu'en 1998, 57% des Canadiens du sondage pensaient que leur revenu était *tout à fait* suffisant, en 2002 seulement 47% pensaient que c'était le cas – une baisse de dix points de pourcentage. La proportion de Canadiens qui considéraient que leur revenu n'était *qu'à peine* suffisant en 2002 a augmenté de 7 points de pourcentage, passant de 29% en 1998 à 36% en 2002. Le pourcentage de Canadiens qui pensaient que leur revenu était insuffisant pour subvenir à leurs besoins essentiels a augmenté de 3 points de pourcentage au cours de cette même période – passant de 14% en 1998 à 17% en 2002.
- Comme on peut s'y attendre, la perception d'un niveau suffisant du revenu ménager est fortement liée au niveau de revenus. Ainsi, 76,5% des Canadiens avec un revenu ménager de plus de 80 000\$ trouvaient que leur revenu était tout à fait suffisant tandis que c'était le cas de seulement 18,6% de ceux avec un revenu ménager inférieur à 20 000 \$.
- Il y avait aussi une différence de perception selon le sexe. Les femmes avaient moins tendance que les hommes à trouver que leur revenu était tout à fait suffisant – 44% par rapport à 50%, respectivement.
- La perception sur le revenu suffisant différait substantiellement selon les régions : 54% des Albertains et 51% des Ontariens considéraient que leur revenu était suffisant par rapport à 40% des résidents des provinces de l'Atlantique.

PERCEPTION: Les Canadiens craignent-ils de perdre leur emploi?

- Les Canadiens avaient davantage confiance dans leur sécurité d'emploi en 2002. En fait, la hausse de cet indicateur en particulier a provoqué la hausse de l'ensemble de l'indice de perception pour la sécurité économique. Environ 62% des Canadiens du sondage ne craignaient pas de perdre leur emploi, nettement plus que les 47% qui avaient confiance dans leur sécurité d'emploi en 1998. Le pourcentage de ceux qui ont dit avoir de fortes chances de perdre leur emploi au cours des deux prochaines années a aussi baissé à 23% en 2002, une diminution par rapport à 28% en 2001 et nettement moins que les 37% des Canadiens qui s'inquiétaient de perdre leur emploi en 1998.
- Il y avait des variations considérables selon les régions. La crainte de perdre son emploi était la plus basse au Québec (16%) et la plus élevée en C.-B. (28%).
- En 2002, 57% des Canadiens de la population active étaient confiants de pouvoir trouver un emploi équivalent dans les six mois s'il advenait qu'ils perdent leur emploi. La confiance des Canadiens dans leur employabilité a augmenté au cours des cinq dernières années depuis 1998, quand seulement 49% pensaient ainsi.
- Les Canadiens de moins de 25 ans avaient davantage confiance que les Canadiens plus âgés dans la possibilité de pouvoir trouver un emploi équivalent dans les six mois au besoin – 71% des jeunes Canadiens par rapport à seulement 47% de ceux de 45 à 64 ans.

- D'un bout à l'autre du pays en 2002, la confiance de trouver un emploi équivalent passait d'un maximum de 69% en Alberta à seulement 50% en Colombie-Britannique.

Le filet de sécurité sociale

DONNÉES :

- Le pourcentage de Canadiens couverts par l'assurance-emploi (a-e) a chuté à 45,2%, une baisse de cinq points de pourcentage entre 2001 et 2002. Bien qu'il y ait eu une légère augmentation au cours de la période de cinq ans depuis 1998, lorsque 43% étaient couverts, le taux demeure considérablement inférieur au niveau de la fin des années 1980 et début des années 1990, quand plus de 80% des chômeurs étaient couverts.
- Les prestations d'assurance-emploi en pourcentage du salaire hebdomadaire moyen n'ont pas beaucoup changé depuis 1998, quand les prestations correspondaient à 42,5% du salaire hebdomadaire moyen; en 2002, elles correspondaient à 42,7%.

PERCEPTION: Les Canadiens ont-ils confiance dans les programmes de sécurité du revenu?

- Les Canadiens manquent de confiance dans la capacité des programmes de sécurité du revenu de leur permettre de subsister adéquatement pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi : 59% des répondants ne pensaient pas que les programmes les aideraient suffisamment, une hausse par rapport à 56% en 2001. Seulement 23% des répondants ont dit que s'ils perdaient leur emploi, les programmes de sécurité du revenu leur permettraient de subsister pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi.
- Ces chiffres sont pratiquement identiques à ceux de 1998, quand 60% des Canadiens en 1998 n'étaient pas sûrs que les programmes de sécurité du revenu leur permettraient de subsister adéquatement pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi, et 23% avaient confiance en ces programmes.
- Les résidents de Colombie-Britannique et d'Alberta se sont montrés les moins confiants à l'égard du filet de sécurité sociale (13% et 17% respectivement), tandis que les résidents du Canada Atlantique avaient le plus confiance (30%).
- Les réponses variaient considérablement selon le revenu : 50% des personnes dont le revenu ménager était inférieur à 20 000 \$ par année, soit la population la plus vulnérable au pays, n'avaient pas confiance dans la capacité du filet de sécurité sociale canadien.
- Par groupe d'âge, ce sont les jeunes de 25 ans et moins (36%) qui manifestaient le plus de confiance dans le filet de sécurité sociale et ceux de 45 à 64 ans qui avaient le moins confiance (16%).

La vulnérabilité financière

La hausse de l'endettement des ménages explique en partie l'inquiétude des Canadiens quant à leur sécurité économique. Certaines personnes interprètent la hausse de l'endettement comme un signe d'optimisme des Canadiens quant à leur sécurité économique et par conséquent comme un consentement à dépenser davantage. Cependant, beaucoup de gens utilisent leur marge de crédit non pas pour acheter d'autres biens, mais juste pour joindre les deux bouts.

DONNÉES :

- Depuis 1998, le montant emprunté par les Canadiens pour acheter des maisons et des biens de consommation a augmenté d'une moyenne de 95,9% de leur revenu total disponible à 98,4% en 2002. Ce n'est qu'une hausse de 2,5 points de pourcentage sur cinq ans, mais une hausse de près de 18 points de pourcentage par rapport à la décennie précédente – et de plus de 42 points de pourcentage qu'en 1984, lorsque le taux d'endettement par rapport au revenu disponible total était de 56%. Le facteur contribuant le plus à la hausse de l'endettement des Canadiens est la taille de leur hypothèque. Au cours des cinq dernières années, ce facteur est resté assez constant, avec des hypothèques représentant 68% à 69% du revenu disponible des Canadiens.

PERCEPTION: À quel point les Canadiens se sentent-ils vulnérables financièrement?

Afin de jauger la perception de vulnérabilité financière des Canadiens, nous avons demandé aux répondants d'indiquer combien de temps ils seraient en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille s'ils ne devaient compter que sur leurs économies (comme les comptes en banque et les RÉER).

- Le pourcentage de Canadiens qui ont dit qu'ils ne pourraient pas subvenir à leurs besoins pendant plus d'un mois, si eux-mêmes et leur conjoint perdaient leur emploi, a augmenté au cours de l'année – de 9% en 2001 à 12% en 2002, mais cela représente encore une nette amélioration par rapport à cinq ans plus tôt quand 22% étaient si vulnérables financièrement. [Les Canadiens ont dit qu'ils pourraient subvenir à leurs besoins pendant en moyenne 10,4 mois].
- Alors qu'il y avait peu de variation dans les réponses par région en 2001, ce n'était pas le cas en 2002. Dans l'Ouest, les Canadiens éprouvaient les plus hauts niveaux de vulnérabilité financière, avec 15% des Albertains indiquant qu'ils n'avaient assez d'argent que pour subsister moins d'un mois. Au contraire, seulement 10% des Québécois indiquaient être dans la même situation.
- 14% des femmes et 9% des hommes disaient ne pas avoir assez d'économies pour subsister plus d'un mois.
- Comme prévu, les Canadiens les plus en sécurité financièrement sont ceux qui ont des revenus ménagers plus élevés. Un quart (25%) de ceux avec un revenu ménager inférieur à 20 000 \$ n'avaient pas assez d'économies pour subvenir à leurs besoins pendant plus d'un mois – quatre fois le niveau de ceux avec un revenu ménager supérieur à 80 000 \$.

Document d'information - La sécurité en matière de santé – ISP 2003

Être en bonne santé physique et mentale, avoir accès à des soins de santé appropriés en cas de besoin et se sentir à l'abri des accidents et des maladies, sont autant d'éléments qui contribuent au sentiment de sécurité des gens en matière de santé. L'ISP nous permet d'en faire le suivi.

D'après les statistiques, la sécurité en matière de santé s'est améliorée en 2002 : il y avait une augmentation de l'espérance de vie, une diminution des blessures d'accidents de la route et une baisse des blessures d'accidents du travail résultant en arrêts de travail. Mais la perception des Canadiens sur la sécurité en matière de santé a baissé pour la troisième année consécutive. L'évaluation personnelle des Canadiens sur leur état de santé s'est dégradée et leur inquiétude au sujet de l'accès aux soins de santé a continué d'augmenter en 2002. Malgré les recommandations de la Commission Romanow, et l'accord (de principe) du Fédéral et des provinces de régler la situation des soins de santé, les Canadiens sont sceptiques sur l'aptitude du Fédéral et des gouvernements provinciaux d'améliorer le système des soins de santé dans un avenir proche.*

L'accès aux services de santé :

De plus en plus Canadiens s'inquiètent de ne pas pouvoir accéder à des services de santé adéquats et abordables.

PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet de l'accès aux services de santé?

- La proportion de Canadiens qui ont confiance de pouvoir avoir accès aux soins de santé s'ils tombaient malades a continué de baisser. Le taux est tombé à 53% en 2002, une baisse par rapport à 55% l'année antérieure et bien en dessous des 59% enregistrés en 1998.
- La proportion de ceux n'ayant pas confiance a grimpé fortement à 31% en 2002, par rapport à seulement 27% cinq ans plus tôt.
- Comme les années précédentes, les femmes avaient un peu plus tendance que les hommes à penser qu'elles n'auraient pas accès aux soins de santé en cas de besoin : 32% des femmes par rapport à 29% des hommes.
- De façon intéressante, les personnes de plus de 65 ans ont pris davantage confiance dans leur accès aux soins de santé – 65% en 2002 par rapport à 62% en 2001– tandis que les jeunes de moins de 25 ans ont perdu confiance, la proportion tombant de 67% à 64% dans la même période.
- Les résidents des provinces de l'Atlantique (61%) et d'Ontario (57%) étaient les plus confiants dans l'accès aux soins de santé, tandis que ceux de C.B. (43%) de Saskatchewan et du Manitoba (47%) manifestaient le moins de confiance.

* Les données pour l'indice de perception en matière de santé avaient été recueillies avant le déclenchement du SRAS, l'inquiétude causée par la maladie de la vache folle et les efforts de mobilisation publique contre le virus du Nil occidental.



Nouveau

Les Canadiens font-ils confiance à leur gouvernements (fédéral ou provincial) pour régler les problèmes du système des soins de santé?

Beaucoup de Canadiens s'inquiètent que ni le Fédéral ni leur gouvernement provincial ne seront en mesure d'améliorer le système des soins de santé dans un avenir proche. Environ 40% des Canadiens interrogés ne pensaient pas que le gouvernement fédéral pourrait améliorer la situation dans les deux prochaines années, tandis que juste un peu plus de 34% lui faisaient confiance à ce sujet. Environ 43% ont aussi dit qu'ils n'avaient pas confiance dans l'aptitude de leur gouvernement provincial pour améliorer le système des soins de santé dans les deux prochaines années.

Les dépenses en soins de santé

DONNÉES :

- Les dépenses totales en soins de santé au Canada étaient estimées à 97,4 milliards de dollars en 2000, soit à 3 164 \$ par personne (en dollars constants). L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a prévu que ces dépenses atteindraient 105,6 milliards en 2001 et 112,2 milliards en 2002, représentant des augmentations annuelles de 8,4% et 6,3% respectivement.
- Les dépenses du secteur public en soins de santé ont augmenté, avec une croissance de près de deux points de pourcentage – de 7,3% en 1998, 7% en 1999 et 9,1% en 2000.
- Les médicaments représentent l'une des dépenses augmentant le plus rapidement dans le système des soins de santé au Canada. De 1975 à 2000, le coût des médicaments a presque doublé en tant que pourcentage des dépenses totales en soins de santé, grimpant de 8,8% des dépenses en 1975 à 16,2% en 2000. Les médicaments constituent maintenant la deuxième plus importante catégorie de dépenses en soins de santé.
- Les hôpitaux continuent d'être la principale catégorie de dépenses en soins de santé. Cependant, au cours des 25 dernières années, le pourcentage des dépenses totales pour les hôpitaux a diminué par rapport aux autres dépenses du système. Il est tombé de 44,7% des dépenses totales en soins de santé en 1975, à 32,1% en 2000. On prévoit que les dépenses pour les hôpitaux passeront à 33,1 milliards en 2001 et à 35,2 milliards en 2002, des augmentations de 5,9% et de 6,3% respectivement.
- Le financement des dépenses de soins de santé par le secteur privé a aussi augmenté – de 4,3% en 1998, 8,2% en 1999 et 7% en 2000. L'ICIS a prévu que le financement par le secteur privé augmenterait de 8,5% en 2001 et de 6,5% en 2002.

Les Canadiens mènent-ils une vie stressante?

La tension et le sentiment d'insécurité provoqués par un marché du travail en mutation, combinés aux responsabilités familiales des parents qui travaillent continuent de rendre la vie stressante pour les Canadiens.

DONNÉES :

- La majorité des Canadiens interrogés (59%) ont indiqué que leur vie était modérément stressante en 2002, une légère baisse par rapport à 60% en 2001, continuant une tendance de 4 ans de faible baisse.

- Le pourcentage de ceux qui considèrent leur vie très stressante est resté assez constant, à 22%.
- Le pourcentage de Canadiens qui ont indiqué ne pas se sentir stressés a augmenté graduellement, de 16% en 1999, à 17% en 2001 et à 19% en 2002.
- Les femmes avaient un peu plus tendance que les hommes à trouver leur vie stressante : 82% des femmes ont dit avoir une vie très ou modérément stressante, par rapport à 79% des hommes.
- Évidemment, le revenu familial semble aussi influencer le niveau de stress indiqué par les Canadiens les plus hauts niveaux de stress se trouvant chez les groupes à plus faible revenu. Les Canadiens avec un revenu familial de 20 000 \$ à 29 000 \$ indiquaient les plus hauts niveaux de stress (25%), suivi de ceux avec un revenu familial inférieur à 20 000 \$.
- On a remarqué quelques variations par région, avec le plus grand pourcentage de résidents en Ontario et en Alberta (24%) disant avoir une vie très stressante et le plus petit pourcentage parmi les résidents du Québec (17%).

Évaluation personnelle de l'état de santé

PERCEPTION: Comment les Canadiens évaluent-ils leur propre santé?

D'après la recherche, l'un des indicateurs les plus fiables de l'état de santé des gens est leur propre évaluation de leur santé. En tenant compte de cela, nous avons demandé aux Canadiens d'évaluer leur santé.

- La santé des Canadiens semble s'être dégradée au cours des cinq dernières années, d'après les évaluations personnelles. En 2002, 68,6% des Canadiens disaient être en bonne ou très bonne santé, une baisse par rapport à 69,1% en 2001 et à 76,8% en 1998. En 1998, seulement 5,6% des Canadiens se considéraient en mauvaise ou très mauvaise santé, mais en 2002, ce taux avait grimpé à 8%.
- Les hommes avaient légèrement plus tendance que les femmes à se considérer en bonne ou très bonne santé en 2002 – 69,6% par rapport à 67,7% – tandis que les femmes avaient plus tendance à se déclarer en mauvaise ou très mauvaise santé (8,9% des femmes par rapport à 7% des hommes).
- La perception d'être en bonne santé diminuait avec l'âge. Parmi les Canadiens de moins de 25 ans, 81,4% se considéraient en bonne ou très bonne santé, tandis que seulement 58,2% des gens de plus de 65 ans évaluaient ainsi leur santé.
- Il y a aussi un lien net entre le revenu familial et les déclarations positives sur l'état de santé. À mesure que le revenu familial augmente, le pourcentage de Canadiens qui se déclarent en bonne ou très bonne santé augmente : 80,9% de ceux avec un revenu familial de 80 000 \$ ou plus considéraient positivement leur santé, par rapport à seulement 54,1% de ceux gagnant moins de 20 000 \$.
- Les résidents d'Alberta et du Québec avaient le plus tendance à se déclarer en bonne ou très bonne santé (73,7% et 73,1% respectivement), tandis que les résidents des provinces de l'Atlantique avaient le moins tendance à se considérer ainsi (59% et 59,4% respectivement).

Des informations supplémentaires sur d'autres indicateurs de la sécurité en matière de santé – comme les statistiques sur les années potentielles de vie perdues, la sécurité au travail et les accidents de la route – sont disponibles dans le rapport intégral de cette étude, *L'Indice de sécurité personnelle, 2003*. Le rapport est accessible gratuitement sur le site Internet du CCDS à www.ccsd.ca.

Document d'information – La sécurité physique – ISP 2003

L'ISP suit l'évolution des préoccupations des Canadiens concernant leur sécurité physique en faisant le suivi de quatre indicateurs : le taux de crimes violents, le taux de crimes contre la propriété et la perception des gens sur ces deux types de crimes dans leur propre communauté.

D'après les statistiques de 2002, dans l'ensemble la sécurité physique des Canadiens n'a pour ainsi dire pas changé depuis l'année précédente, avec une légère hausse du taux de crimes violents et une légère baisse du taux de crimes contre la propriété.

Crimes violents

L'ISP examine les formes les plus graves de crimes violents (niveau 3), c'est-à-dire les homicides, les tentatives de meurtre, les voies de fait graves et les agressions sexuelles graves, car ce sont les crimes qui inquiètent le plus les Canadiens et la gravité de ces crimes fait qu'on les déclare de façon plus fiable et plus complète.

Les formes les plus graves de crimes violents ont légèrement diminué depuis 1997, bien que le taux de crimes violents en général ait quelque peu augmenté. Les Canadiens sont devenus un peu plus inquiets au sujet des crimes violents dans cette période. Les recherches montrent que la crainte de la criminalité, surtout des crimes violents, est disproportionnée par rapport au risque réel d'en être victime. Même si la peur des gens n'est pas «justifiée» selon les données objectives, elle peut quand même représenter un facteur négatif dans leur vie, en imposant souvent des restrictions inutiles à leurs activités sociales.

DONNÉES :

- Dans l'ensemble, le taux de crimes violents¹ au Canada a augmenté de 1,3% de 2000 à 2001, la deuxième année consécutive d'augmentation. Le taux est monté de 981,1 crimes violents pour 100 000 habitants en 2000, à 993,6 pour 100 000 habitants en 2001.² Il faut remarquer que ce taux national de crimes violents demeure considérablement plus bas que celui de 1992 (où il était de 1 083,7 crimes pour 100 000 habitants), et qu'il avait diminué de 1997 à 2000 mais il a augmenté dans l'ensemble de 1997 (990,1 crimes pour 100 000 habitants) à 2001.
- Le taux de crimes violents de niveau 3 est resté pratiquement le même en 2001, avec 13,3 crimes violents graves pour 100 000 habitants. Ce taux est plus bas qu'il ne l'était quatre ans plus tôt (14,6 crimes violents graves pour 100 000 habitants en 1997) et est considérablement plus bas qu'en 1991, quand le taux s'élevait à 21,9 pour 100 000 habitants.
- Six des 10 provinces ont déclaré une augmentation de crimes violents : la Saskatchewan (+8%), la Nouvelle-Écosse (+5,8%), le Nouveau-Brunswick. (+ 4,8%), l'Alberta (+3,8%), l'Î-P-É (+2,1%),

¹ Les crimes violents (s'élevant à environ 309 000 incidents en 2001) comprennent les homicides, les tentatives de meurtre, les voies de fait, les agressions sexuelles, autres agressions, autres délits sexuels, le rapt et le vol.

² Les statistiques sur les taux de criminalité pour 2002 ont été publiées après la rédaction de ce document, mais les tendances identifiées ici sont restées pratiquement les mêmes. Voir le site Internet de Statistique Canada pour ces données.

l'Ontario (+1,8%) et le Québec (+0,3%). Les autres provinces ont enregistré une légère baisse de leur taux – la plus grande ayant eu lieu en Colombie-Britannique (-2,8%).

- À nouveau en 2001, les taux de crimes violents étaient les plus élevés en Saskatchewan et au Manitoba, avec des taux de 1 802 crimes et 1 620 crimes respectivement pour 100 000 habitants, tandis que le Québec et l'Î-P-É enregistraient les taux les plus bas, avec 719 crimes et 746 crimes respectivement pour 100 000 habitants.

PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet des crimes violents?

Afin d'évaluer la perception des Canadiens sur leur sécurité physique, nous leur avons demandé d'estimer le degré de sécurité de leur famille dans leur quartier en ce qui concerne les crimes violents.

- La grande majorité des Canadiens (72%) ont dit se sentir très à l'abri des crimes violents en 2002, cependant, ce taux était plus bas que cinq ans plus tôt (77% en 1998).
- Les résidents d'Alberta et d'Ontario se sentaient le plus à l'abri des crimes violents, 77% et 78% respectivement.
- Les Québécois étaient de loin ceux qui craignaient le plus les crimes violents dans leur quartier : seulement 60% d'entre eux ont déclaré se sentir très en sécurité en 2002. Cependant, davantage d'entre eux se sentaient en sécurité que l'année précédente (une augmentation de 1,3 point de pourcentage).
- Les Canadiens âgés de 25 à 44 ans étaient les plus confiants : la majorité (75%) avaient le sentiment que leur quartier était très à l'abri des crimes violents. Les personnes du troisième âge étaient les moins susceptibles de partager ce sentiment, puisque seulement 65% d'entre elles se sentaient très en sécurité. Beaucoup plus de gens dans cette tranche d'âge disaient se sentir moyennement en sécurité.
- Les hommes avaient plus tendance que les femmes à penser que leur quartier était très à l'abri des crimes violents (72% par rapport à 71%).
- Les Canadiens dont le revenu ménager est élevé avaient nettement plus tendance que les autres Canadiens à penser que leur quartier était très à l'abri des crimes violents.

Crimes contre la propriété

Les crimes contre la propriété sont des actes illégaux dans le but d'obtenir des biens, mais sans recourir à la menace ni à la violence. L'ISP met l'accent sur deux types de crimes contre la propriété qui touchent les gens le plus directement : les vols par effraction à domicile et les vols de véhicules. Bien que les taux de crimes contre la propriété aient considérablement baissé au cours de la décennie, en atteignant leur taux le plus bas en 25 ans, les Canadiens se sentent de moins en moins à l'abri des crimes contre la propriété dans leur quartier.

DONNÉES :

- L'incidence générale de crimes contre la propriété a diminué régulièrement. En 2001, le taux avait baissé à 4 043 crimes contre la propriété pour 100 000 habitants – le taux le plus bas depuis plus de 25 ans.
- En 2001, le taux de crimes contre la propriété commis par des jeunes a diminué de 3,3%, une baisse beaucoup plus grande que celle du taux pour tous les groupes d'âge (-0,6%).
- Les vols de véhicules ont augmenté graduellement depuis 1990, tandis que d'autres formes de crimes contre la propriété ont diminué. Cette année, pour la première fois, le taux de vols de véhicules a dépassé le taux de cambriolages résidentiels – un contraste marqué par rapport à 1982, quand le taux de cambriolages résidentiels était plus du double de celui des vols de véhicules.
- Le taux de crimes contre la propriété a baissé dans sept provinces, et seulement le Manitoba (+3,1%), la Colombie-Britannique (+1,2%) et l'Ontario (+0,7%) ont subi des augmentations.
- Les provinces de l'Atlantique ont le taux le plus bas de crimes contre la propriété au Canada en 2001, dont Terre-Neuve a la plus faible incidence, avec un taux de 2 283,8 crimes contre la propriété pour 100 000 habitants.
- La Colombie-Britannique continue d'avoir le taux le plus élevé de crimes contre la propriété parmi toutes les provinces, avec 6 451,2 crimes contre la propriété pour 100 000 habitants.

PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets à propos des crimes contre la propriété?

- Une majorité de Canadiens (65%) avaient le sentiment que leur quartier était très à l'abri des crimes contre la propriété. C'est une légère baisse par rapport à 67% en 2001; en fait, la proportion de Canadiens qui se sentent à l'abri des crimes contre la propriété dans leur quartier a diminué régulièrement au cours des trois dernières années – elle était de 68% en 2000.
- 22% des Canadiens pensaient que leur quartier était moyennement à l'abri des crimes contre la propriété – la même proportion qu'en 2000 et 2001.
- 13% ont dit que leur quartier n'était pas sûr – une hausse par rapport à 12% en 2001, et en augmentation régulière depuis 1999.
- Parmi les ménages à revenus plus élevés, 74% indiquaient se sentir très à l'abri des crimes contre la propriété, tandis que c'était seulement le cas de 58% dans les ménages de la tranche la plus basse de revenus.
- Les Canadiens de moins de 25 ans avaient le plus tendance à dire que leur quartier était très à l'abri des crimes contre la propriété (68%).
- Sur le plan régional, les résidents des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario avaient le plus tendance à se sentir à l'abri des crimes contre la propriété (74% et 71%, respectivement); le Québec avait de loin la plus basse proportion de résidents se sentant très en sécurité (56%), tandis que les résidents de Colombie-Britannique (15,3%) et du Québec (15,2%) avaient le plus tendance à ne pas se sentir en sécurité des crimes contre la propriété .

Document d'information – Différences régionales –ISP 2003

Traditionnellement, l'ISP a mesuré la sécurité personnelle à l'échelle nationale. La répartition de l'ISP par région montre dans quelle mesure la sécurité personnelle diffère à travers le Canada. Les aperçus régionaux révèlent des indicateurs positifs et négatifs qui influencent le statut de l'ISP. (Il faut interpréter avec prudence les indices régionaux en raison des tailles plus petites d'échantillon, surtout en ce qui concerne la perception des gens).

La Colombie-Britannique

- La crainte de perte d'emploi était plus élevée en Colombie-Britannique (28%) que la moyenne nationale (23%) et bien au-dessus des 16% indiqués par les résidents du Québec. Cependant, la proportion de résidents de C.-B. disant craindre de perdre leur emploi a diminué au cours de l'année précédente, comme dans le reste du pays.
- La proportion de résidents de C.-B. ayant confiance dans leur employabilité était aussi la plus basse au Canada (50%). Dans les années précédentes, les résidents des provinces de l'Atlantique avaient exprimé le moins de confiance dans ce domaine.
- Les résidents de C.-B. avaient le moins confiance de pouvoir obtenir de l'aide des programmes de soutien du revenu du gouvernement en cas de besoin (13% par rapport à 23% au niveau national) ou de la part d'amis, de la famille ou de voisins (60% par rapport à 72% au niveau national).
- Les résidents de C.-B. ont enregistré la plus forte baisse de confiance dans l'accès aux soins de santé (9 points de pourcentage) au cours de l'année précédente. Seulement 43% des résidents de C.-B. dans le sondage pensaient pouvoir avoir accès aux soins de santé en cas de besoin, par rapport à 53% au niveau national.
- Les résidents de C.-B. avaient aussi le moins tendance à penser que leur gouvernement provincial pourrait améliorer le système des soins de santé dans les deux prochaines années.
- La C.-B. continue de signaler la plus grande incidence de crimes contre la propriété.
- Il est difficile d'échapper à la conclusion que les coupures massives aux programmes provinciaux effectuées par le gouvernement Libéral de C.-B. continuent de jouer un rôle important pour influencer la perception des résidents de C.-B. En fait, ces perceptions pessimistes ont fait baisser l'indice de perception général sur la sécurité personnelle au Canada.

L'Alberta

- Selon les statistiques, la sécurité économique a diminué légèrement au cours de l'année, tout comme la perception de sécurité économique.
- Mais l'Alberta continue d'avoir le plus grand pourcentage de résidents qui pensaient que leur revenu était suffisant : 54% par rapport à 47% au niveau national.
- Les Albertains venaient en deuxième place après les Québécois en ce qui a trait à la confiance dans leur sécurité d'emploi, et ils demeuraient les plus confiants dans leur employabilité – 69% par rapport à 57% au niveau national.

- Il y a eu cependant une perte considérable de confiance des Albertains dans les programmes de soutien du revenu du gouvernement en cas de besoin : seulement 17% ont exprimé leur confiance en 2002 – une chute de 20% par rapport à l’année précédente.
- Les Albertains ont aussi indiqué le plus haut niveau de vulnérabilité financière – 15% des répondants ont dit qu’ils pourraient subvenir à leurs besoins pendant moins d’un mois avec leurs économies.
- Les Albertains ont indiqué une hausse du stress extrême. Les résidents de la province et ceux de la région Atlantique étaient les seuls à marquer une augmentation dans cette catégorie.
- Les Albertains ont indiqué une forte baisse de confiance dans leur capacité d’avoir accès aux soins de santé en cas de besoin – une chute de 18% par rapport à 2001. Heureusement, par contre, ils avaient le plus tendance à indiquer être en très bonne ou en excellente santé – 74%, comme les résidents du Québec.
- Le taux de crimes violents du niveau 3 (très graves) a augmenté en Alberta et la perception d’être à l’abri des crimes violents a diminué. La proportion d’Albertains qui pensaient *ne pas être à l’abri* des crimes violents dans leur quartier a augmenté de 4,4% en 2000 à 7,2% en 2002.

Le Manitoba et la Saskatchewan

- Les indicateurs de données de la sécurité économique ont baissé par rapport à l’année précédente, mais la perception des résidents des Prairies sur leur sécurité économique a augmenté.
- Il y avait une augmentation notable du nombre de résidents des Prairies qui pensaient que leur revenu était tout à fait suffisant : 47% en 2002, une hausse de 12% sur l’année précédente.
- Comme dans les autres régions, les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba avaient plus confiance dans leur sécurité d’emploi par rapport à l’année précédente.
- Les résidents des Prairies ont évalué leur propre santé de façon plus négative que la moyenne canadienne : en 2002, 11% des résidents des Prairies répondant au sondage ont dit que leur santé était mauvaise ou pire, par rapport à seulement 8% au niveau national.
- Le gouvernement du Manitoba a dépensé davantage par habitant en dépenses de santé en 2000 – 3 693 \$ – que toutes les autres provinces.
- Tant l’indice des données que l’indice de perception pour la sécurité physique a diminué dans les Prairies en 2002. Les taux de crimes violents (niveau 3) et de crimes contre la propriété ont augmenté et la proportion de résidents qui se sentaient très à l’abri du crime a baissé de 5% à 6% sur l’année précédente.
- La Saskatchewan et le Manitoba ont continué de montrer les taux les plus élevés de crimes violents en général, avec respectivement 1 802 et 1 620 crimes violents par 100 000 habitants.

L'Ontario

- Malgré une baisse des données objectives sur la sécurité économique, les Ontariens répondant au sondage ont exprimé plus de confiance dans leur sécurité d'emploi en 2002 que l'année précédente – 61% en 2002 par rapport à 56% en 2001 – et légèrement plus confiance dans leur employabilité – 58% en 2002 par rapport à 57% en 2001.
- Les données objectives de la sécurité en matière de santé en Ontario ont vu une modeste hausse en 2002, tandis que la perception des résidents sur leur sécurité en matière de santé a légèrement baissé.
- L'Ontario (avec l'Alberta) avait la plus grande proportion de résidents (24%) qui indiquaient se sentir extrêmement stressés.
- Les indicateurs de la sécurité physique ont baissé en raison d'une augmentation des crimes contre la propriété en Ontario. Cependant, la perception des résidents s'est améliorée car ils se sentaient plus à l'abri des crimes violents dans leur quartier.

Le Québec

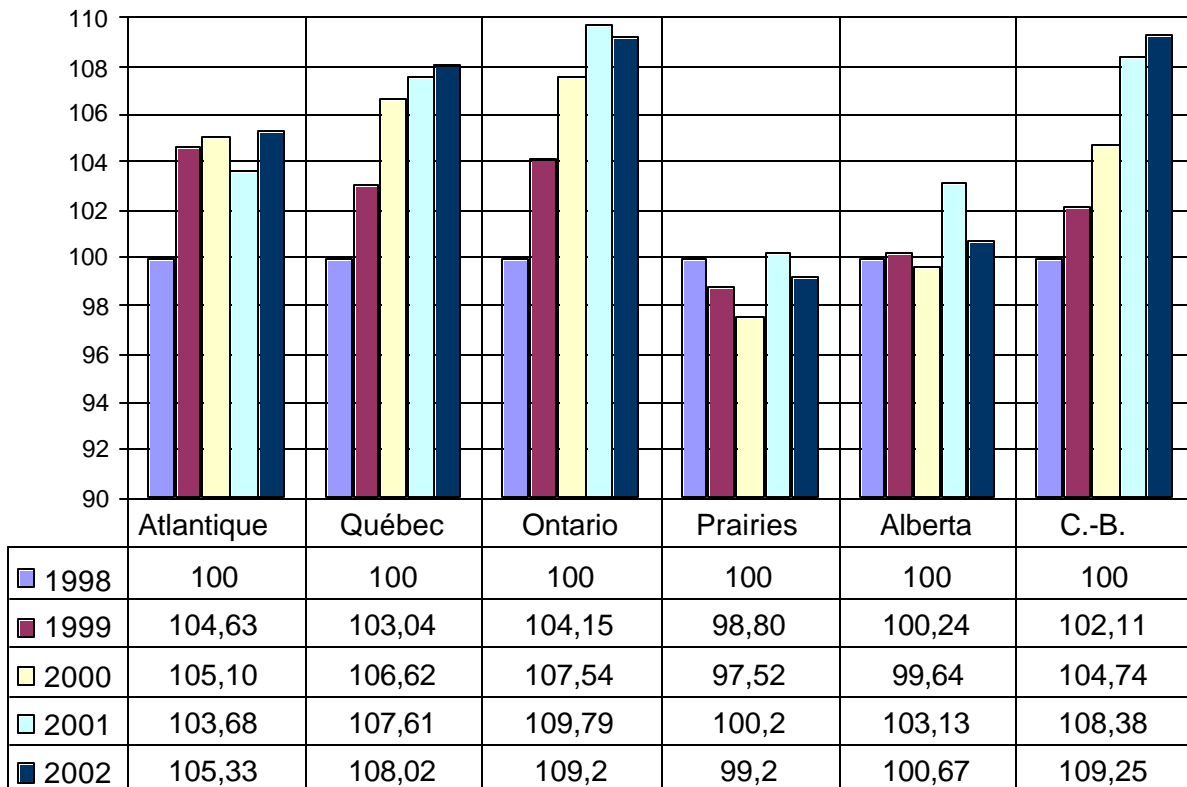
- Les résidents du Québec ont fait une évaluation plus positive d'un revenu suffisant et ont dit avoir plus confiance dans leur sécurité d'emploi.
- En fait, par rapport aux autres Canadiens, les Québécois se sentaient le plus certains de leur sécurité d'emploi. Seulement 16% des Québécois craignaient de perdre leur emploi, par rapport à 23% au niveau national.
- Tant les indicateurs de données que de perception sur la sécurité en matière de santé ont augmenté au Québec. Les Québécois ont continué d'avoir une bonne évaluation de leur santé et 73% des répondants au sondage ont dit que leur santé était très bonne ou excellente, par rapport à 69% au niveau national.
- Comme le reste des Canadiens, les Québécois étaient inquiets de l'accès aux soins de santé.
- Tant les taux de crimes violents et de crimes contre la propriété ont diminué, ainsi que la crainte de ces crimes. Cependant, les Québécois demeurent ceux qui craignent le plus la criminalité dans leur quartier, que ce soit pour les crimes violents ou les crimes contre la propriété.

Les provinces de l'Atlantique

- Selon les statistiques, la sécurité économique a augmenté, mais la perception des résidents des provinces de l'Atlantique sur leur sécurité économique a diminué. Cela était dû en grande partie à une perte de confiance dans les programmes de soutien du revenu du gouvernement, avec une chute de confiance de près de 17% au cours de l'année précédente.

- Les résidents des provinces de l'Atlantique avaient plus tendance à dire qu'ils pouvaient compter sur leurs amis, leur famille ou leurs voisins en cas de besoin financier – 78% par rapport à 72% au niveau national.
- La région Atlantique avait le plus faible pourcentage (40%) de résidents disant que leur revenu était tout à fait suffisant.
- Les indicateurs de données sur la sécurité en matière de santé ont augmenté, en raison d'une baisse des années potentielles de vie perdues et d'une baisse des accidents du travail et de la route..
- La perception des résidents des provinces de l'Atlantique sur leur santé a aussi augmenté, les gens faisant une évaluation plus positive de leur état de santé que l'année précédente et indiquant des niveaux plus bas de stress en général. (Il y avait cependant un plus grand nombre de gens indiquant un niveau *extrême* de stress.)
- C'était dans la région Atlantique qu'on enregistrait la confiance la plus élevée dans l'accès aux soins de santé en cas de besoin, à 61%.
- Les indicateurs objectifs de la sécurité physique ont augmenté en 2002 en raison d'une baisse du taux de crimes contre la propriété.
- Comme en Ontario, les résidents des provinces de l'Atlantique étaient les plus susceptibles d'indiquer qu'ils se sentaient à l'abri des crimes violents et ils avaient le plus tendance à dire qu'ils se sentaient à l'abri des crimes contre la propriété. Cela correspondait aux données objectives, la région Atlantique demeurant celle avec la plus faible incidence de crimes contre la propriété.

Indice des données de l'ISP par région, 1998 à 2002



■ 1998
 ■ 1999
 ■ 2000
 ■ 2001
 ■ 2002

Indice de perception de l'ISP par région, 1998 à 2002

